L'avocat de Dilma Rousseff fait appel à la Cour suprême

Rio de Janeiro, 2 sept. (RHC/PL/AFP).- Maître José Eduardo Cardozo, avocat de la présidente destituée du Brésil, Dilma Rousseff a fait appel ce jeudi auprès de la Cour suprême. Cela au lendemain de la destitution de la présidente décidée par le Sénat 61 voix contre 20.

La défense de Dilma Rousseff a demandé un nouveau procès et l'annulation de la sentence qui a écarté, sans preuves convaincantes, la présidente légitimement réélue en 2014.

Le texte du recours cité par l'agence française de presse, AFP, exige «la suspension immédiate du Sénat qui a condamné pour crime de responsabilité la présidente de la République.»

Dilma Rousseff a dénoncé un coup d'État parlementaire orchestré par l'opposition de droite et par Michel Temer qui vient de prêter serment comme président de la République.

A Washington, le secrétaire d'État John Kerry s'est empressé de se prononcer pour maintenir une forte relation bilatérale avec le Brésil, d'après un communiqué de la présidence du Brésil.

En Amérique Latine, les présidents de l'Argentine, Mauricio Macri et du Pérou, Pedro Pablo Kuczynski ont félicité Temer.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/104459-lavocat-de-dilma-rousseff-fait-appel-a-la-cour-supreme

Radio Habana Cuba